



Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale
12 avril 2021
Français
Original : anglais

Groupe d'examen de l'application

Douzième session

Vienne, 14-18 juin 2021

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Questions financières et budgétaires

Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. La présente note contient des informations budgétaires à jour sur les dépenses engagées au 28 février 2021 pour les premier et deuxième cycles de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les ressources reçues, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de contributions volontaires, les dépenses prévues et le manque de ressources disponibles pour assurer le fonctionnement du Mécanisme.

2. Elle actualise la précédente note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme (CAC/COSP/IRG/2020/4) qui a été soumise au Groupe d'examen de l'application à sa onzième session, tenue du 8 au 10 juin 2020. Elle complète et actualise également les informations financières qui lui ont été communiquées oralement à la deuxième partie de la reprise de sa onzième session, tenue en novembre 2020, concernant le fonctionnement des premier et deuxième cycles du Mécanisme au 30 septembre 2020.

II. Ressources du budget ordinaire allouées au Mécanisme d'examen de l'application et dépenses imputées à ces ressources

3. Le tableau 1 présente les dépenses qui ont été financées au moyen du budget ordinaire au cours de la période 2010-2019 ainsi que les ressources du budget ordinaire allouées au Mécanisme et les dépenses y imputées au cours des exercices 2020 et 2021.

* CAC/COSP/IRG/2021/1.



Tableau 1
État provisoire des dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application imputées au budget ordinaire de 2010 à 2021, au 28 février 2021
 (en dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>2010-2019^a</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>		
	<i>Dépenses</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Dépenses</i>
Postes et frais généraux de fonctionnement connexes					
Postes [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 1 G (AC)] ^b	11 963 200	1 745 300	1 771 300	1 933 300	278 000
Maintenance informatique	157 100	21 600	21 600	21 600	3 600
Communications	151 900	20 400	20 400	20 400	3 400
Total partiel	12 272 200	1 787 300	1 813 300	1 975 300	285 000
Groupe d'examen de l'application					
Interprétation ^c	1 610 100	201 700	206 400	202 500	
Traduction de la documentation ^d	7 414 800	626 400	878 900	554 100	
Total partiel	9 024 900	828 100	1 085 300	756 600	–
Total	21 297 100	2 615 400	2 898 600	2 731 900	285 000

^a On trouvera le détail des ressources du budget ordinaire et des dépenses qui y ont été imputées entre 2010 et 2019, par exercice biennal, dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2020/4).

^b Dans le tableau, ces 12 postes ont été traités comme des postes existants pour les exercices 2020 et 2021. Le montant des crédits de 2020 a été ajusté au titre de l'actualisation des coûts.

^c En ce qui concerne l'exercice 2020, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 13 séances tenues en 2020 dans le cadre des sessions du Groupe d'examen de l'application.

^d En ce qui concerne l'exercice 2020, un total de 421 pages de documentation ont été traduites. L'augmentation du nombre de pages en 2020 est due au fait que beaucoup de résumés analytiques de rapports d'examen de pays ont été achevés. Les montants prévus au budget pour la traduction de la documentation se fondaient sur l'hypothèse que 160 pays au total seraient examinés au cours du premier cycle mais, au 28 février 2021, ce nombre était passé à 185 du fait que plus de pays qu'attendu en 2009 avaient ratifié la Convention ou y avaient adhéré. Le Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne a été en mesure de couvrir les dépenses de traduction supplémentaires engagées au cours de la période examinée grâce à la réaffectation de ressources allouées à la traduction au chapitre 2 du budget ordinaire approuvé. Parallèlement, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports et des résumés analytiques correspondants, plusieurs de ces rapports ont été présentés au Groupe sous forme de documents de séance, sans traduction.

III. Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application

4. Le tableau 2 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants définitifs de ces dépenses pour la première et la cinquième années, ainsi que les prévisions et les montants provisoires pour les deuxième, troisième et quatrième années, respectivement, du premier cycle de fonctionnement du Mécanisme. La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe de 27 pays. La deuxième année a commencé en juin 2011. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 41 pays. La troisième année a débuté en juin 2012. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe de 35 pays. La quatrième année a débuté en juin 2013. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe de 82 pays, comprenant les pays qui y figuraient dès juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis cette date. La cinquième année a débuté en juin 2014 et s'est terminée en décembre 2017. Les chiffres correspondants n'englobent que les dépenses liées au personnel financé au moyen de ressources extrabudgétaires qui a participé aux examens de pays réalisés au cours des deuxième, troisième et quatrième années du premier cycle, entre juin 2014 et décembre 2017, et les dépenses liées à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application qui se sont tenues en 2014 et 2015. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre des examens de pays après le 31 mai 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. Les autres dépenses concernant le deuxième, le troisième ou le quatrième groupe de pays examinés sont comptabilisées respectivement au titre de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième année. Les dépenses concernant les pays qui ont ratifié la Convention après juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année.

Tableau 2
Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 28 février 2021
(en dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	607 500	758 200	753 000	632 600	634 600	1 233 800	1 161 600	–	–	3 232 100	3 156 700
Traduction de la documentation de travail	303 000	303 000	470 500	435 300	426 100	423 300	933 500	738 500	–	–	2 133 100	1 900 100
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	185 900	287 000	287 000	251 700	251 700	290 500	290 500	522 000	522 000	1 537 100	1 537 100
Formation des experts gouvernementaux	275 200	275 200	454 600	454 600	490 200	490 200	415 000	389 300	–	–	1 635 000	1 609 300
Consultants	99 900	99 900	–	–	–	–	–	–	–	–	99 900	99 900
Postes [1 P-3, 1 G (AC)]	–	–	36 800	36 800	174 900	174 900	267 500	267 500	962 100	962 100	1 441 300	1 441 300
Maintenance informatique et frais de communication	–	–	1 800	1 800	7 100	7 100	7 600	7 600	24 300	24 300	40 800	40 800
Total	1 471 500	1 471 500	2 008 900	1 968 500	1 982 600	1 981 800	3 147 900	2 855 000	1 508 400	1 508 400	10 119 300	9 785 200
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>				<i>Toutes années confondues</i>	
Nombre de pays examinés	27		41		35		82					185

IV. Prévisions pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application

5. Le tableau 3 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants provisoires de ces dépenses pour les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième années du deuxième cycle. Comme il a été expliqué dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2018/4), les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures d'économie en place continueront d'être appliquées. La première année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2016. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un premier groupe de 29 pays, ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés avant le 30 juin 2017. La deuxième année a débuté en juin 2017. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 48 pays, ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018. La troisième année a débuté en juin 2018. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe de 36 pays, ainsi qu'aux activités de formation menées entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019. La quatrième année a débuté en juin 2019. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe de 37 pays, ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020. La cinquième année a débuté en juin 2020. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un cinquième groupe de 35 pays, ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021. Les dépenses relatives à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application sont signalées dans chacun des groupes d'années correspondants.

Tableau 3
Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 28 février 2021
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année		Toutes années confondues	
	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	379 600	278 000	702 800	332 600	555 300	151 900	540 300	–	465 300	–	2 643 300	762 500
Traduction de la documentation de travail	363 700	258 700	601 900	245 900	464 000	46 100	451 400	96 800	388 700	200	2 269 700	647 700
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	309 500	309 500	243 100	243 100	311 000	236 900	311 000	147 100	311 000	400	1 485 600	937 000
Formation des experts gouvernementaux	409 800	409 800	350 000	182 500	352 000	49 000	352 000	81 300	352 000	–	1 815 800	722 600
Frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés	58 300	58 300	58 500	26 900	58 500	–	58 500	25 600	58 500	–	292 300	110 800
Postes supplémentaires (1 P-4, 2 P-3)	313 300	313 300	207 400	207 400	–	–	–	–	–	–	520 700	520 700
Maintenance informatique et frais de communication	7 900	7 900	5 100	5 100	–	–	–	–	–	–	13 000	13 000
Total	1 842 100	1 635 500	2 168 800	1 243 500	1 740 800	483 900	1 713 200	350 800	1 575 500	600	9 040 400	3 714 300
	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année		Toutes années confondues	
Nombre de pays examinés	29		48		36		37		35		185	

V. Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions extrabudgétaires reçues et déficit de financement

6. Comme il ressort des tableaux 4 et 5, des contributions volontaires d'un montant total de 17 739 600 dollars ont été reçues, entre 2010 et 2021, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Commission européenne, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Liechtenstein, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, du Panama, des Pays-Bas, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède, de la Suisse, la Turquie et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des contributions en nature ont été reçues des pays suivants : Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Grèce, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Salomon, Inde, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Qatar, République dominicaine, Sénégal, Singapour, Tadjikistan, Turquie, Vanuatu et Zimbabwe.

Tableau 4

Contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 28 février 2021
(en dollars des États-Unis)

<i>Contributions extrabudgétaires</i>	
2010	1 999 600
2011	2 711 000
2012	2 094 500
2013	2 085 800
2014	2 031 100
2015	392 500
2016	813 700
2017	2 099 300
2018	906 400
2019	2 116 600
2020	479 100
2021	10 000
Total, toutes années confondues	17 739 600

Tableau 5
Provenance des contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 28 février 2021

	<i>Contributeurs</i>
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, PNUD
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, États-Unis, France, Maroc, Mexique, Suède, Turquie
2016	États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède
2017	Allemagne, Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Liechtenstein, Mexique, Panama, Qatar, Suède
2018	Allemagne, Australie, Commission européenne, Fédération de Russie, France, Japon, Mexique, Panama, Suède, Turquie
2019	Allemagne, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Kazakhstan, Mexique, Panama
2020	États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Kazakhstan
2021	Mexique

7. Comme il ressort du tableau 6, les contributions extrabudgétaires volontaires reçues au 28 février 2021 permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen engagées pendant le premier cycle et les quatre premières années du deuxième cycle. Un déficit de financement de 1 420 100 dollars doit encore être comblé pour couvrir le montant total des dépenses prévues au titre du Mécanisme.

Tableau 6
Ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions reçues et déficit de financement au 28 février 2021
 (en dollars des États-Unis)

	<i>Montant total des prévisions de dépenses</i>	<i>Dépenses couvertes par les contributions extrabudgétaires</i>	<i>Déficit</i>
Premier cycle	10 119 300	10 119 300	–
Total partiel	10 119 300	10 119 300	–
Deuxième cycle			
<i>Première année</i>	1 842 100	1 842 100	–
<i>Deuxième année</i>	2 168 800	2 168 800	–
<i>Troisième année</i>	1 740 800	1 740 800	–
<i>Quatrième année</i>	1 713 200	1 713 200	–
<i>Cinquième année</i>	1 575 500	155 400	1 420 100
Total partiel	9 040 400	7 620 300	1 420 100
Total, premier et deuxième cycles	19 159 700	17 739 600	1 420 100